L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 23 MAI 1893.

PETITES ANNONCES

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

R. ARDUVINI—Remède pour le mal de dents: guérison certaine et permanente. Dépôt, 26 rue Ursulines. 12 mai—1m

DEMANDES.

ON demande un jeune homme de 15 à 18 ans, au No 116 rue Bourbon.
21 mai—1 sem

ON demande—Une bonne domestique de maison, bien recommandée. S'adresser immédiatement au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 21 mai—

A VENDRE.

A VENDRE—Son de riz frais au plus bas prix du marché au moulin à riz de Lanaux, 15 Conti. 17 mai—7f

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Mme Vve B. Melun vs M. et Mme Geisler in solido et H. F. Geisler intervenant.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans, - No 17,476.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Mora, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face du local de Maurice Picheloup, coin du Bayou St Jean et le Chemin de la Métairie, dans le second district de cette ville, le SAMEDI, 3me jour de juin 1893, à 10 heures A. M., la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une charrette à lait à deux roues, un jeu de harnais, un cheval gris et un cheval bai.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
23 mai—23 30—juin 3

Edwin E. Laizer vs. M. et Mme Jean Barthe, in solido.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, No 23 532. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans le rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 21 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement de la paroisse Jefferson, dans cet État, dans cette partie de la communauté nommée Rickerville, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues St-George, Long et Valmont, lequel est désigné comme îlet No 72, sur un plan original du dit faubourg Rickerville, dressé par B Buisson et W. [illegible] voyers, sous la date du 23 mars 1849 et déposé au bureau de Joseph R. Beard, alors notaire en cette ville. Le dit terrain est désigné par le No 10 et mesure 30 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à l'avenue Peters sur 120 pieds de profondeur et de façade à la rue Long, entre lignes parallèles, et forme le coin de l'avenue Peters et de la rue Long.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.
20mai—20 25 30—juin 10 14 21

E. N. Cook & Co., of Buffalo, N. Y., vs E. W. Ford.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 23,628—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à l'encoignure des rues Lafayette et Magazine, à l'entrepôt Lafayette, le MARDI 30 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 arrière de buvette, 1 miroir, 3 tremplaines, 1 rince-verre, 1 comptoir, 1 "hold all," un piédestal en fer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

WM NELSON, Constable.
20 mai—20 25 30

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mlle Mary E. Maloney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,119—Division E—Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mlle Mary A. Maloney, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 mai—23 27 juin 1

Succession de Mary Wilhelmina Fachale, femme décédée de Christian Clements.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39.131—Division B.— Attendu que Christian Clements a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mary Wilhelmina Fachale, femme décédée de Christian Clements, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
Frank Zengel, avocat.
23 mai—23 27—juin 1

Succession de Nicolas Dabos.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,137—Division C.—Attendu que J. B. Vinet, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicolas Dabos, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 mai—23 27—juin 1

Succession de Mme Ann Weinhemmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,148.— Division C.— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James Smith, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19mai—19 23 28

Succession de Antoine Villars.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,104.—Division C.—Attendu que Joséphine Villars, veuve de Antoine Villars, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Antoine Villars, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 mai—18 23 27

Succession de Roman Hock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,228—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Roman Hock, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 mai—18 23 27

Succession de Stephen White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,330—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph P. Blair, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19 mai—19 23 28

Dans l'espèce d'Elizabeth Boy, absente.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,047—Division B. Attendu que Henry Roper a demandé une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle aux biens d'Elizabeth Boy, absente; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17mai—17 21 26

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE — COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 38,144 — Division D — Ordre de Cour—A. J. Benedic vs ses créanciers—Que la cession de biens du pétitionnaire A. J. Benedic, soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de ses créanciers, que J. C. Le Bourgeois soit nommé pour représenter les créanciers absents, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire soit convoquée pardevant Frederick Zengel, notaire, à son bureau No 49 rue Camp, en cette ville, le VENDREDI, 23me jour de juin 1893, dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient être soumises, et que toutes procédures contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Frank Zengel, avocat.
23 mai—23 au 29 juin

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

UNE BONNE AFFAIRE.

Placement sur et permanent. La grande et agréable résidence en briques à deux étages, avec mansarde, No 136 rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne, en face de l'établissement populaire de Messieurs D. Mercier Fils. Location centrale, à proximité de la rue du Canal et de tous les agréments et conforts désirables, commandant de bons locataires, etc. Vente pour opérer un partage.

SERA vendu, MERCREDI, le 31 mai 1893, à midi, à la Bourse de l'Hôtel St-Charles, où le plan est exposé.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, 8 0/0 d'intérêt, etc. Acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent.

ALBERT PAUL, Encanteur.
21 mai—21 31

Occasion magnifique pour jardinier ou laitier.

Huit grands terrains avec cottage et grande vacherie

A l'encoignure Clay et Castiglione.

Et bornés par la rue Dupré et l'avenue St-Bernard. Terre haute et riche, bon voisinage, amélioration continuelle.

Sera vendu à l'enchère, MERCREDI, le 31 mai, à midi, à la Bourse de l'Hôtel St-Charles. Voir plan.

Conditions—Moitié comptant, balance à un an, 8 0/0 d'intérêt, etc.

Acte de vente par devant R. Legier, notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1893 et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

ALBERT PAUL Encanteur.
21 mai—21 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix dans le Troisième District.

Cottage coin Louisa et Bourgogne.

Un lot rue Bourgogne.

Succession de Charles Albert.

No 38,748—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau 159, rue de la Commune—MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée du dit Hôtel rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu et signé le 13 avril 1893, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de Charles Albert, il sera vendu à l'encan, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Remparts, Bourgogne et Louisa mesurant 42 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de 88 pieds le tout plus ou moins. Les améliorations consistent d'un cottage double en bois, une bâtisse à deux étages dans le fond, etc. Bonne localité et voisinage convenable.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent dans le même district et îlet attenant à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme le lot 11 et mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 85 pieds de profondeur.

Conditions: Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété, portant 8 0/0 d'intérêt par an, à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs devront déposer 20 0/0 du prix d'enchère au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant F. D. Charbonnet, notaire.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 21.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Dennis Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,644—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Faubourg Delachaise, ville et paroisse de Jefferson, maintenant Sixième District municipal de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No 12 de l'îlet numéro 43 du dit Faubourg, maintenant îlet numéro 428, troisième district d'assessment borné par les rues Apollo, maintenant Carondelet, Delachaise, Bacchus, maintenant Baronne, et Foucher, d'après un plan du dit Faubourg, déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire. Le dit lot forme le coin des rues Bacchus, maintenant Baronne, et Foucher, et mesure trente pieds de face à la rue Bacchus, maintenant Baronne, sur une profondeur et façade à la rue Foucher de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mai—12 19 24—juin 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée portant le numéro municipal No 554 de la rue Gravier.

Ellen Burke, autorisée vs les mineurs Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 38,720.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui s'y trouvent, y appartenant en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Gravier, Dolhonde ou Dorgenois, Rochebleve et Perdido, désigné par le No 27 et mesurant trente deux pieds de façade rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit terrain sont désignées par le numéro municipal No 554 rue Gravier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Troisième District.

Eugénie Robinson, veuve Spencer Roan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,617.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 530, borné par les rues Lizardi, Villeré, Egana et Robertson. La dite portion de terre mesure cent soixante-dix pieds neuf pouces et une ligne et demie de face à la rue Lizardi, cent treize pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur et de face à la rue Villeré et cent treize pieds dix pouces quatre lignes sur le côté vers la rue Robertson.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mai—12 19 24—29 14 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier District, par le Shérif.

Albert Baldwin vs. C. F. Ladd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,766—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou certaine portion ou lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, les voies, privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Johnson, Perdido et Gravier, mesurant trente cinq pieds six pouces de face à la dite rue Gravier, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

La dite portion de terre étant composée de tout le lot No 24 et de cinq pieds trois pouces du lot adjacent numéroté 25, le tout d'après une esquisse annexée pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire en cette ville le 4 juin 1867, et les lots décrits ci-dessus Nos 24 et 25 sont désignés comme tels sur un plan dressé par L. Brug'er, voyer général, daté le 20 mai 1839 et déposé au bureau de D. L. McCay, alors notaire en cette ville.

Acquis par le défendeur par achat de Daniel Jones, d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 31 janvier 1889 (Titre enregistré au Bureau des Aliénations, dans le Livre 130, folio 247).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de l'intérêt, etc., dans une succession.

M. Abraham and Son vs. François Chapuis.

DIX-SEPTIÈME COUR DE DISTRICT Judiciaire, paroisse Vermilion, — No 540.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Dix-Septième Cour de District Judiciaire, paroisse Vermilion, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titre, intérêt, réclamations et demande du défendeur François Chapuis dans et à la succession de Jeanne Caroline Come, veuve de J. B. Cavailley, No 17,091, Division "E" de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, cette dernière créancière, légataire ou exécuteur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
5mai—5 12 19 26—juin 2 7

VENTES A L'ENCAN

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic. — Dans l'affaire de Walter Scott vs. ses créanciers.—No 37,441—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau No 49 rue Royale, il sera vendu MERCREDI, 31 mai 1893, à 11 heures A. M., au No 278 rue St-Charles, près Calliope, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 19 mai 1893, la propriété ci-après décrite, à savoir— Le bail ou droit d'occuper le local 278 rue St-Charles. – Conditions—Comptant sur les lieux.

21mai—21 23 28 31

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE

EMPLACEMENTS ATTRAYANTS POUR BATIR

26

GRANDS TERRAINS ÉLEVÉS,

Comprenant tout ce magnifique îlet de terre borné par les rues Lapeyrouse, White, Dupré et Onzaga, touchant au dépôt du chemin de fer d'Orléans (ou Domaine) près des Fair Grounds, etc.

SUCCESSION DE MARTIN AGNELLY.

No 35,136—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur— Bureau, 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée du dit Hôtel rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, en date du 10 mai 1893, dans l'affaire de la succession de Martin Agnelly, Docket No 35,136, il sera vendu aux enchères, savoir—

Cet îlet de terre de valeur, d'une hauteur inusitée et bien exhaussé, subdivisé en 26 grands lots, forts bien, borné par les rues Lapeyrouse, White, Dupré et Onzaga, et mesurant comme suit:

Le lot No 1 forme l'angle des rues Lapeyrouse et Dupré et mesure 30 pieds 1 ligne de face à la rue Lapeyrouse, sur une profondeur entre lignes parallèles de 112 pieds 11 pouces 4 lignes, ensemble avec tous les édifices qui s'y trouvent, consistant en un joli cottage en bois, etc.

Les lots Nos 2 à 10 inclusivement se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur entre lignes parallèles de 112 pieds 11 pouces 4 lignes. Le lot No 10 forme le coin des rues Lapeyrouse et White.

Les lots 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue White sur une profondeur entre lignes parallèles de 150 pieds.

Les lots Nos 14 à 22 font face à la rue Onzaga et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Onzaga sur 112 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur. Le lot No 14 forme le coin des rues Onzaga et White et renferme un joli cottage en bois, des dépendances, etc.

Le lot No 23 touche au lot ci-dessus décrit et mesure 30 pieds 1 ligne de face à la rue Onzaga sur une profondeur et façade sur la rue Dupré de 112 pieds 11 pouces 4 lignes.

Les lots No 24, 25 et 26 touchent au lot ci-dessus décrit, dans le fond, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur entre lignes parallèles de 150 pieds 1 ligne.

C'est un des plus beaux îlets de terre du 3ème district; il est subdivisé en 26 grands lots de terre et est admirablement situé pour maison de résidence, etc.

Il est très bien situé, forme un terrain très élevé, beaucoup plus qu'ils ne le sont en général à la Nouvelle-Orléans, fait face à la rue Onzaga, renferme beaucoup d'orangers en rapport donnant des fruits délicieux et d'un fort volume qui à eux seuls donnent un joli revenu.

Conditions—Un tiers comptant; le reste en billets garantis par hypothèque et le privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à complet paiement, avec toutes les clauses ordinaires de garantie.

Actes de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, aux frais des acquéreurs. Ceux-ci devront assumer le paiement des taxes de 1893 et faire un dépôt au comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

14 mai—14 17 24 31—juin 7 14.

Résidence attrayante, avec de grands et beaux terrains, voisinage joli et plaisant dans le second district.

IL sera vendu à l'encan, MERCREDI, le 24 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles—

L'attrayante et grande résidence cottage élevé avec des terrains spacieux, formant le coin des rues Robertson et du Chemin du Bayou dans l'îlet borné par les rues Esplanade et Claiborne, mesurant à peu près 100 pieds de face au Chemin du Bayou sur 147 pieds de profondeur sur la rue Robertson. La résidence est confortablement divisée, contenant un grand couloir au milieu, grands salons doubles, grandes chambres à coucher, salle à manger, cuisine, chambre pour domestique, office, cabinets, etc. Large galerie en avant et sur le côté deux citernes, etc.

Les terrains sont attractivement cultivés pour gazon arbres à ombrage et arbrisseaux. Le devant ayant une jolie barrière en fer. La localité est une des plus désirables dans le second district, joliment améliorée et à proximité de toutes les commodités.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêt et les clauses usuelles de garantie.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Joseph Duvigneaud, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

ALBERT PAUL, Encanteur.
14mai—14 21 24

Occasion Magnifique.

Placements surs et Rémunératifs dans le Second District.

La grande, élégante et agréable Résidence en briques à trois étages, à l'encoignure des rues Bienville et Bourgogne. Confortablement distribuée, ayant tous les agréments modernes, toujours louée et rapportant $420 par an et louée à bail.

La bonne résidence cottage No 55 rue Bourgogne près Bienville; sub divisions confortables, bâtisse dans le fond, grand terrain, invariablement occupée et louée à bail à $240 par an.

Ces trois résidences en briques à deux étages désignées par les Nos 146, 146 1/2 et 148 N. Bassin entre Toulouse et St-Pierre, faisant face à l'embarcadère du vieux Bassin, subdivisées en magasins et demeures, occupées par de bons locataires et rapportant $41 par mois.

Le tout avantageusement situé, près du centre commercial, toutes à des termes raisonnables mais bien administrées, susceptibles de meilleurs revenus.

MERCREDI, le 31 mai, à midi, à la Bourse de l'Hôtel St-Charles, seront vendues les susdites propriétés. Pour mesures, etc., voir plans exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, 7 0/0 d'intérêts, hypothèques et clauses usuelles. Paiement des taxes de 1893 par les acquéreurs. Actes de vente par devant J. F. Meunier, aux frais des acquéreurs. Dépôt de 10 0/0 à la vente.

ALBERT PAUL, Encanteur.
14 mai—14 21 28 31.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

—DANS LE—

TROISIÈME DISTRICT,

Nos 601 et 601 1/2 rue Bourgogne, entre les rues Port et Enghien.

A L'ENCAN.

Nicholas Faust vs. John A. Gruschof et als.

No 37,245.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur. Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 14 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu dans la susdite affaire, le 2 avril 1893, et signé le 4 mai 1893, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, désigné comme terrain No 6 du carré d'îlet No 9 borné par les rues Bourgogne, Remparts, Port et Enghien, selon un plan de Joseph Pilié, le 9 février 1835, mesurant (mesure anglaise) 30 pieds de face de rue Bourgogne, sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent le cottage double portant les Nos 601 et 601 1/2 rue Bourgogne; il y a cinq chambres de chaque côté, dans un agréable quartier, près du marché, d'églises et d'écoles, accessible à plusieurs lignes de chemins de fer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, et leur paiement garanti par lien du vendeur et privilège sur la dite propriété, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, transfert d'assurance etc. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles pour l'année 1893, en sus du montant de l'adjudication, et fera un dépôt de dix pour cent du prix de la vente, comptant, au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Jno. J. Ward, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 mai—11 17 24 31—juin 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bibliothèque de valeur, Livres de Droit

A l'encan.

Succession de Walter S. Finney.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 24 mai 1893, à 7 heures 30 minutes P. M., sur les lieux, 46 rue Carondelet, au premier étage, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan—

La bibliothèque de feu John et Walter S. Finney, renfermant des ouvrages de valeur sur le Droit Commun et Civil, l'amirauté, la loi sur les corporations, le Droit Constitutionnel, les rapports des cours des Etats-Unis et de Circuit, des rapports sur le Droit Commun, la loi anglaise et des rapports sur l'Equité, ainsi que d'autres livres divers.

Une liste de ces ouvrages peut être vue au bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant avant livraison.

12mai—12 14 17 21 au 24

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 5 nov—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ÉLÉGANTE RÉSIDENCE dans le Troisième District,

No 228 avenue des Champs Elysées entre Villeré et Robertson.

MME MARIE ALCIDIE SEICHSHAYDRE vs. MARIE ALICE AUZOUT ET ALS.

No 38-756—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 5 mai 1893 et signé le 12 mai 1893, par l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé et étant dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par l'Avenue Champs Elysées, les rues des Français, Villeré et Robertson, le dit lot de terre commençant à une distance de 27 pieds 4 pouces de l'encoignure de la rue Villeré et mesurant 41 pieds sur face à l'Avenue des Champs-Elysées sur une profondeur de 100 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent l'élégante résidence élevée avec attic, ayant corridor au centre, salons avec arches, deux chambres à coucher, un cabinet et une grande salle à manger au rez-de-chaussée, dans l'attic deux grandes chambres, cabinets, gaz, etc.; une bâtisse à un étage contiguë à la bâtisse principale avec deux chambres et office, lieux d'aisance, cour briquetée, deux citernes, etc., connue par le numéro municipal 228 avenue des Champs Elysées.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets divisés en coupons et portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement avec privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété qui sera assurée contre perte par l'incendie et les polices transférées aux vendeurs ou à ceux qui seront détenteurs des dits billets; en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets ou toutes portions de ceux-ci, l'acquéreur paiera tous les frais de procédures légales et cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant pour lequel le procès sera intenté, et il assumera le paiement des taxes pour l'année courante 1893 en sus du montant de l'adjudication.

L'Acte de vente renfermera toutes les clauses usuelles pour garantir le paiement des dits billets.

L'acquéreur déposera avec l'encanteur 10 0/0 de son enchère pour lier la vente.

Acte de vente pardevant John R. Legier, N. P., aux frais de l'acquéreur.

20 mai—20 24 31—7 14 21 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans les Premier et Quatrième District.

Mlle Mary Maher et al. vs. John J. Maher.

No 37,713—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: No 155 rue Commune, MERCREDI 24 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 10 avril 1893 et signé le 14 avril 1893 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Joséphine, Willow et Jackson, désignés par les lots Nos 10, 11, 12, dans l'îlet No 298, sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte déposé à l'étude de Selim Magner, notaire, en date du 8ème jour de février 1868 et mesurant comme suit:

Les lots Nos 10 et 11 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 115 pieds 5 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, et le lot No 12, 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 159 pieds 2 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Sur les lots Nos 10 et 11 se trouve un cottage en bois converti en ardoises, ayant 4 chambres, galerie de façade, hangar, cuve, etc., et à peu près 50 figuiers.

2° Tous les droits, titres et intérêts, dans la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits qui y appartiennent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Locust, Tchoupitoulas et Prevost, désigné comme lot No 12 dans l'îlet [illegible] et le dit lot No 12 mesure 32 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 96 pieds.

Conditions.—Pour la propriété premièrement décrite, une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à un crédit de un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles de garantie. Pour la propriété deuxièmement décrite, comptant à l'adjudication.

Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

19 avr—19 26—mai 3 10 17 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et améliorée du Premier District.

No 347 rue Sud Liberté, entre Erato et Thalie.

Succession de Gayetano Moria.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—No 38,490.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 31 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable F A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 21 avril 1893 pour le compte de la dite succession, la propriété de valeur ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Thalie, Franklin et Erato et désigné par la lettre B sur un plan fait par Pilié et Murray, architectes, le 26 mai 1855 et annexé à l'inventaire de la succession de D. Moritz par J. O. Sterke, notaire, le 26 mai 1868, le dit lot: B attenant au lot A, sur le dit plan, du côté vers la rue Erato et mesurant 26 pieds 11 pouces de face à la rue Liberté sur 57 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques à un étage ayant 4 chambres, bâtisse dans le fond ayant 2 chambres.

L'acte de vente pardevant William Ardill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

26 avril—26—mai 3 10 17 24 31

PAR STEPHEN J. DERBES.

Propriété de valeur dans le troisième district.

Succession de Charles Lewis.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 38,230.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur, bureau No 36 rue Royale—MERCREDI 24 mai 1893, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus nommée, daté le 18 avril 1893.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Columbus et Roman et mesurant trente et un pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue Derbigny sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, d'après un plan de E. Surgi, daté le 3 mai 1856 et annexé à un acte fait pardevant André Doriocourt, notaire, le 8 juin 1886.

Conditions — Comptant — L'acquéreur assumant, en outre de son enchère, le paiement des taxes de 1892 et 1893 et devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Fred. Dolbel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 avril—23 26—3 10 17 24 mai

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois lots de terre désirables

—AVEC LES—

Cottages simples et doubles qui s'y trouvent,

Nos 217, 219, 221, 223 et 223 1/2 rue du Port entre Villeré et Robertson.

Succession de Bernard Schere, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet.—MERCREDI 24 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, jugement rendu le 10me jour d'avril 1893 et signé le 17me jour d'avril 1893, dans l'affaire de la succession de Bernard Schere, décédé, Dossier No 36,142, il sera vendu à l'encan:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet No 19 borné par les rues Port St-Ferdinand, Villeré, (anciennement Girod) et Robertson (anciennement St-Jean Baptiste), Troisième District, en cette ville, lesquels lots sont désignés par les Nos 9, 10 et 11, sont contigus et mesurent chacun 28 pieds 5 pouces de face à la rue Port, sur une profondeur de 105 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, le tout mesure américaine. Les améliorations comprennent quelque Quatre ou Cinq Cottages simples et doubles, dont les détails, avec loyers, etc., seront annoncés au moment de la vente, le plan peut être vu à l'endroit de la vente et la propriété peut être inspectée à n'importe quel moment.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles, 10 0/0 payé comptant sur les lieux, et en outre l'acquéreur assumera les taxes de 1893.

Actes de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

23avril—23 30—mai 7 14 21 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MÉNAGE.

Succession de Charlotte Ahlfeldt, veuve de John Rapp.—No 38,747.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—Encanteurs — Bureau No 12 rue Carondelet—JEUDI, 25 mai 1893, à 10 heures et demie, sur les lieux, No 250 1/2 rue Chippewa entre St-André et Joséphine, Quatrième District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, en date du 10 mai 1893, Dossier No 38,747, pour le compte de la succession de Charlotte Ahlfeldt veuve de John Rapp, il sera vendu: Un lot de meubles de ménage et d'effets mobiliers, accusés par un inventaire enregistré dans la susdite Cour. Conditions—Comptant sur les lieux.

14 mai—14 17 21—au 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE A L'ENCAN

—DE—

Propriétés Rémunératrices et bien situées.

PROPRIETES RUE ROYALE.

No 163 rue Royale, entre Orléans et St Pierre. Elégante bâtisse en briques à trois étages avec vérandah en fer ouvragé et entrée pour voiture, divisée pour magasin et résidence.

No 175 rue Royale, entre Ste-Anne et Orléans. Grande bâtisse en briques à deux étages, avec une grande entrée pour voiture, occupée par des magasins et le haut divisé pour résidence.

No 180 rue Royale, entre Orléans et Ste-Anne. Elégante bâtisse en briques à trois étages avec vérandah en fer ouvragé.

No 190 rue Royale, entre Dumaine et Ste-Anne. Elégante bâtisse en briques à trois étages avec une vérandah en fer ouvragé, occupée en bas comme magasin et comme résidence dans le haut.

No 192 rue Royale, entre Dumaine et Ste-Anne. Elégante bâtisse à trois étages avec vérandah en fer ouvragé, le bas étant occupé comme magasin et le haut comme résidence.

No 201 rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine, jolie résidence en briques à un étage, avec une grande cour briquetée.

No 203 rue Royale, entre Dumaine et Ste-Anne. Jolie résidence en briques à un étage avec une grande cour briquetée.

Toutes les propriétés ci-dessus sont occupées par des locataires prompts à la paie.

Tombeau dans le Cimetière St-Louis.

Succession de Bernard Senat.

No 36,723—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 155 rue Commune. — MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hotel St-Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A., daté le 3 mai 1893, et en vertu d'un acte de propriété daté le 5 mai 1883, pour le compte de la succession ci-dessus mentionnée, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et tout ce qui en quelque sorte y appartient, situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Orléans et St-Pierre, et mesurant 26 pieds 8 pouces de façade rue Royale, sur 127 pieds 9 pouces et 1/2 ligne de profondeur entre lignes parallèles, plus ou moins, mesure américaine, d'après les titres de la dite propriété. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à 3 étages (avec terrasse en toit plat) ayant un grand magasin au rez-de-chaussée, deux salons avec portes [illegible], trois chambres à coucher, [illegible] second étage, [illegible] cabinet au troisième étage, [illegible] galerie [illegible]. Cette propriété porte le numéro municipal 163 rue Royale.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y sont en quelque sorte, y appartenant, situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet No 59, borné par les rues Royale, Orléans, Ste-Anne et Bourbon, désigné par la lettre A sur un plan de [illegible] par Arthur de Armas, [illegible] 4 mars 1887 et annexé à un acte pardevant [illegible], notaire, le 13 avril 1882, [illegible]. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, [illegible]. Cette propriété porte le numéro municipal 175 rue Royale.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y sont en quelque sorte et y appartiennent, situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Royale, Chartres, Ste-Anne et Dumaine, désigné comme le terrain No 46, borné par les rues Royale, Chartres, Ste-Anne et la ville de [illegible], daté du 3 juillet 1880, fait par L. H. Pilié, [illegible]. Les améliorations consistent en une belle bâtisse en briques à trois étages, avec une véranda [illegible], ayant chambres, corridor et vestibule à chaque [illegible] second et troisième étages, [illegible], citerne, gaz, waterworks, cour briquetée, etc.

Cette propriété porte le numéro municipal 180 de la rue Royale.

4° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et toutes les améliorations qui s'y trouvent, tout ce qui y appartient en ou en quelque sorte en fait partie, situé dans le second district de cette ville, désigné par la lettre A sur un plan de D. K. Seghers, voyer, en date du 1er mai 1893, dans le carré d'îlet No 47, borné par les rues Royale, Chartres, Dumaine et Ste-Anne, et mesurant 20 pieds de façade rue Royale sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une belle bâtisse en briques à trois étages avec une véranda d'ornement, magasin au rez-de-chaussée avec arrière chambre, 2 chambres à chacun, au 2me et au 3me; aussi un bâtiment en brique à deux étages ayant deux chambres à chaque étage, avec gaz, water works cour pavée en briques, lieux, etc. La propriété porte le No municipal 190, rue Royale.

5° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, désigné par la lettre B sur un plan de D. K. Seghers, arpenteur, en date du 1er mai 1893, dans l'îlet No 47 borné par les rues Dumaine, Royale, Chartres et Ste-Anne, touchant immédiatement au lot de terre ci-dessus décrit et mesurant 20 pieds de face à la dite rue Royale, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un élégant édifice en briques à trois étages avec vérandah ouvragée en fer, magasin, chambre dans le fond, et vestibule au rez-de-chaussée, et deux chambres à chacun des 2e et 3e étages, aussi un édifice en briques à deux étages, avec deux chambres à chaque étage, lieux d'aisance, gaz, waterworks, cour pavée en briques, etc. Cette propriété porte le No municipal 192, rue Royale.

6° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui s'y rattachent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme le lot No 1, sur un croquis fait par J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 10 février 1879, annexé par référence à l'acte d'achat de cette propriété par Vve Hermann Z. Brugier de la succession de Romain Brugier, conformément à l'acte de vente passé pardevant Félix Grima, ancien notaire, le 16 avril 1879, dans l'îlet borné par les rues Royale, Dumaine, Ste-Anne et Bourbon, conformément au dit croquis le dit lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Royale sur 128 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une jolie résidence en briques à un étage ayant 4 chambres et une salle à manger, et, en outre, un édifice en briques à deux étages dans le fond, avec deux chambres à chaque étage, lieux d'aisance, gaz, waterworks, grande cour pavée en briques, etc. Cette propriété porte le No municipal 201.

7° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les droits, voies, privilèges et avantages qui s'y rattachent, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Dumaine et Ste-Anne. Le dit lot est désigné par le No 2 sur le susdit plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, conformément auquel le dit lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Royale sur 128 pieds 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie résidence en briques à un étage, ayant 4 chambres, 2 cabinets et salle à manger, un édifice en briques à deux étages dans le fond ayant deux chambres à chaque étage, avec lieux d'aisance, gaz, waterworks, cour pavée en briques, etc. Cette propriété porte le No municipal 203 rue Royale.

8° Certificat No 712 émis par la Fabrique de l'Église St Louis (Cathédrale), désigné sur un plan du susdit par la section No 32, Rang 1, de l'îlet 2.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans à crédit, portant 8 pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses de sécurité, honoraires d'avocat, etc. Les taxes de l'année 1893 devront être assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication, un dépôt de 10 pour cent du prix de la vente sera requis des acquéreurs au moment de la criée.

Les actes de vente pardevant M. V. Dejan, notaire, aux frais des acquéreurs.

10 mai—10 17 24 31—juin 7 14

M. EDWARD DINKELSPIEL a, ce jour été admis comme membre de notre maison sociale. Le nom et titre de cette raison sociale restera comme par le passé.

DINKELSPIEL & HART.

Nouvelle-Orléans, 16 mai 1893.
17 mai—17—juin 1 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Propriétés de Choix Situées dans le Centre Commercial

Le magasin en briques à quatre étages Nos 169 et 171 rue Gravier, entre St-Charles et Carondelet.

Le magasin en briques à quatre étages No 81 rue Carondelet, entre Perdido et Poydras.

Le magasin en briques à quatre étages No 167 rue Poydras, entre St Charles et Carondelet.

L'élégante résidence et les grands terrains d'ornement No 107 avenue de l'Esplanade et coin N. O. de la rue Dauphine.

La résidence en briques à trois étages No 137 rue St-Louis, entre Bourgogne et Remparts.

Les résidences en briques à deux étages et attic Nos 157, 159 et 161 rue St-Louis et coin N.-E. de la rue Remparts.

La résidence en briques à un étage No 144 rue N. Remparts, entre Toulouse et St-Pierre.

Les deux résidences en briques à deux étages et attic Nos 61 et 63 rue N. Bassin, entre Bienville et Conti.

Le grand terrain pour y bâtir Nos 73 et 75 rue N. Bassin, entre Bienville et Conti.

—ET—

La résidence en briques à trois étages No 538 rue Royale, entre Port et St-Ferdinand.

Une bonne occasion pour les grands et petits capitalistes de faire d'avantageux placements

Succession de Vve Honoré Pottier, née Irène Reggio.

No 38 867—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour ci-dessus, Division B, daté le 12 mai 1893, dans la succession mentionnée ci-dessus, les propriétés décrites ci-après à savoir:

1°. Le magasin attrayant à quatre étages en briques, No 169 rue Gravier dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, St-Charles et Carondelet. Le lot de terre mesure 21 pieds 2 pouces de face à la rue Gravier, 21 pieds 4 pouces 1 ligne de largeur dans le fond, 72 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles et 71 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

2° L'attrayant magasin en briques à quatre étages No 171 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune St-Charles et Carondelet. Le terrain mesure 21 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier, 21 pieds 4 pouces 1 ligne dans le fond, 71 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et 70 pieds 3 pouces 7 lignes sur l'autre ligne de côté.

Ces magasins sont centralement situés, touchant à la Union National Bank et près des Bourses et autres institutions commerciales.

3° Le magnifique magasin à quatre étages en briques No 81 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Carroll, Perdido et Poydras. Le lot de terre mesure 20 pieds 11 pouces 4 lignes (mesure anglaise) de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 112 pieds 3 pouces (mesure française.) Bien situé pour affaires ou comme placement.

4° Le vaste magasin en briques à quatre étages No 167 rue Poydras, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, St Charles et Carondelet. Le terrain mesure 26 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 102 pieds 3 2/5 lignes sur une ligne de côté et 102 pieds 4 pouces sur l'autre ligne de côté. C'est un des magasins occupés par la grande compagnie de meubles Hugh Flynn Co. Ltd, et est dans une bonne localité pour un placement d'un revenu stable.

5° L'élégant cottage résidence en briques élevé et vastes terres d'ornements No 107 avenue de l'Esplanade, coin nord-ouest de la rue Dauphine, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Bourgogne et Dauphine. Cette propriété est retirée de la banquette par un magnifique grillage et a de larges galeries devant et à l'arrière, vaste vestibule du centre, salon, salon de réception, salle à manger, dépenses et cabinet porcelaine, ascenseur, salle de déjeuner, trois chambres à coucher et chambre à bain dans l'étage principal, il y a dans l'attic de la place pour plusieurs chambres, au rez-de-chaussée il y a un grand couloir, six chambres à coucher et autres, cuisine, magasin et cave, 4 citernes, 2 hydrants, etc. Les terrains sont pavés en Schillinger, jardin de fleurs et parterre. Le terrain mesure 81 pieds de face à l'avenue Esplanade, sur 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Dauphine. Cette résidence est bien finie et en parfaite condition partout. Elle est située dans la partie la plus agréable de l'avenue Esplanade, entourée de chars urbains et à quelques minutes de marche de la rue Canal. Dans le voisinage immédiat sont les magnifiques résidences de plusieurs de nos éminents citoyens. Cartes nécessaires pour visiter.

6° La jolie résidence à trois étages en briques, No 137 rue St-Louis, dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Bourgogne et Remparts, contenant vestibules à chaque étage et 10 chambres, gaz, citerne, hydrant, cour pavée, hangar, etc. Le lot de terre mesure 25 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue St-Louis sur 82 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de trois (3) pieds de large s'ouvrant sur la rue Bourgogne. A proximité de la rue du Canal et du centre des affaires et en demande par des locataires payants. Des cartes seront nécessaires pour l'inspection.

7° La résidence en briques à deux étages et attic No 161 rue St-Louis, coin N. E. de la rue Remparts, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Remparts et Bourgogne, contenant vestibule, 5 chambres, gaz, citerne, hydrant, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par la lettre A. d'après un croquis par S. G. De L'Isle, voyer, en date du 12 mai 1893, et mesure 20 pieds 9 pouces de face à la rue St-Louis sur 82 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur et face à la rue Remparts, et ayant l'usage d'une allée commune de 5 pieds 3 pouces 1 ligne de largeur s'ouvrant sur la rue Remparts.

8° La résidence en briques à deux étages et attic No 159 rue St-Louis, touchant et dans le même district et îlet comme la 7me propriété décrite, contenant vestibule, 5 chambres, gaz, citerne, hydrant, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par la lettre "B" d'après un croquis et mesure 19 pieds 11 pouces de face à la rue St-Louis sur 82 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles et ayant l'usage en commun de la dite allée.

9° La résidence en briques à deux étages avec attic, No 157 rue St-Louis, contiguë et dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus huitièmement décrite, contenant vestibule, 5 chambres, gaz, citerne, hydrant, cour pavée, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre "C" d'après le croquis sus-mentionné et mesure 20 pieds 2 pouces de face à la rue St Louis sur 87 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles et ayant le droit de se servir de l'allée commune ci-dessus mentionnée.

10° La résidence-cottage en briques à un étage No 144 rue Nord Remparts, dans le même district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, Toulouse et St-Pierre, contenant 7 chambres, cour pavée, allée, citerne, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre A, d'après un plan de Jos Pilié, voyer, annexé à un acte pardevant H. Lavergne, ancien notaire en cette ville, le 21 novembre 1825, le dit lot mesurant 19 pieds 3 pouces de face à la rue des Remparts sur une profondeur de 60 pieds à laquelle profondeur le dit lot s'élargit à angle droit 20 pieds sur le côté du lot B sur le dit plan, et delà une autre profondeur de 24 pieds 4 pouces, le tout conformément au dit plan.

11° La résidence en briques à deux étages avec attic, No 61 rue Bassin, dans le même district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bassin, Franklin, Bienville et Conti, contenant vestibules, 8 chambres, cour pavée, citerne, hydrant, etc. Le lot de terre mesure 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face sur chacune des rues Bassin et Franklin, sur 127 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles d'une rue à l'autre.

12° La résidence en briques à deux étages et attic No 63 rue Bassin, se touchant et dans le même district et îlet comme la 11me propriété décrite, contenant vestibule, 8 chambres, cour pavée, citerne, hydrant, etc. Le terrain mesure 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face de chaque côté des rues Bassin et Franklin sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, de rue à rue.

13° Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet comme la douzième propriété ci-dessus décrite, mesurant 42 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Bassin, 42 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces 2 lignes de rue à rue. Le dit lot est désigné par les numéros municipaux 73 et 75 rue Bassin et est amélioré avec une bâtisse en briques à deux étages faisant face à la rue Franklin, servant comme fabrique de barriques.

14° La résidence confortable à trois étages en briques No 538 rue Royale dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Architects, Port et St-Ferdinand, contenant vestibules, galeries sur le devant et à l'arrière, 15 chambres, cour pavée, citerne, etc. Le lot de terre mesure 26 pieds 2 pouces de face à chacune des rues Royale et Architects, sur une profondeur de 128 pieds 1 pouce 3 lignes d'une rue à l'autre. Dans un bon voisinage fréquenté par la ligne de chars qui sera bientôt convertie en ligne électrique et à proximité des docks, églises et écoles.

Les propriétés ci-dessus décrites sont vendues sujettes à des baux et locations. De complets renseignements seront donnés au moment de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un an ou un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux en billets coupons, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; les dits billets devant être spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, et les acquéreurs devant assurer les bâtisses et améliorations jusqu'au montant de leurs billets et transférer les polices d'assurance aux détenteurs des dits billets. Les actes de vente devront contenir toutes les clauses usuelles de non aliénation, sans estimation, ainsi que 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le recouvrement des billets, et les acquéreurs devront assumer toutes les taxes dues en 1893 en outre du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. R. Legier, Esq., notaire, pour les propriétés décrites 3°, 4°, 6°, 10° et 14°, et J. F. Meunier, Esq., notaire, pour les propriétés décrites 1°, 2°, 5°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° et 13°, aux frais des acquéreurs.

12mai—13 20 27 juin 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHEVAUX.

Thomas Mangan vs. ses créanciers.

No 39,111—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.— W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet.—MARDI, 30 mai 1893, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D., en date du 19 mai 1893, dans la susdite affaire, sur les lieux coin des rues Carondelet et Berlin—

Un lot de chevaux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

20mai—20 21 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

La superbe résidence, avec de grands terrains magnifiquement embellis,

No 1,275 avenue St-Charles,

coin sud-ouest de la rue Bordeaux.

Apparence attrayante et décorations artistiques à l'intérieur d'un goût raffiné.

Un des plus charmants et meilleurs logements de nos grandes résidences du boulevard.

C'est une de ces grandes occasions que le sage ne négligera pas.

Succession de Joseph Hernandez.

No. 38,841—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN— W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division B, en date du 12 mai 1893, dans la succession ci-dessus intitulée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La magnifique bâtisse en bois à deux étages avec attic, terrains d'ornement, No 1275 Avenue St Charles, coin sud-ouest de la rue Bordeaux, située dans l'îlet borné par l'Avenue St Charles, les rues Carondelet, Bordeaux et Upperline, dans le 6me District de cette ville.

La résidence est retirée à une distance de la banquette, accessible par de larges promenades Schillinger, entourée d'un riche grillage, et contenant larges vérandahs, porche, salon, bibliothèque, grande salle à manger, dépenses, store room cuisine et buanderie au premier étage. Au second étage, 5 chambres à coucher, chambre à bain, une chambre dans l'attic et chambre finie dans la coupole. A l'arrière il y a deux chambres à domestiques. L'intérieur est superbement fini, étant en bois naturel, fresques papier maché et papiers peints de matériaux les plus riches et de dessins artistiques. A l'arrière, rue Carondelet il y a vaste écurie en bois à deux étages, avec place pour plusieurs voitures, 3 stalles, une chambre pour les harnais au premier étage, chambre pour cocher au second étage. Il y a trois grandes citernes; les terrains vastes ayant moitié de l'îlet et sont distribués en chemins, parterres spacieux, rares arbustes, arbres exotiques et à ombrage. Le terrain est élevé et mesure plus ou moins 129 pieds de face à l'avenue St Charles, sur une profondeur et façade de 306 pieds 6 pouces sur la rue Bordeaux et une profondeur de 296 pieds 4 pouces sur la ligne de côté vers la rue Upperline, et borné par la ligne ci-dessus par les propriétés maintenant ou autrefois appartenant à Mme Mary C. Whann et à Mme Vve J. Brownlee, et 115 pieds 10 pouces de face à la rue Carondelet. C'est une des plus belles et plus complètes résidences sur l'Avenue, au point de vue d'apparence imposante, intérieur magnifiquement fini et terrains vastes et embellis. Les chars électriques faisant un court et agréable trajet au centre des affaires. L'Avenue St-Charles sera pavée sous peu sans frais aux propriétaires. Ceux qui sont à la recherche d'un "home" élégant et à intérieur ne trouveront rien de supérieur sur le marché. Des cartes de l'encanteur sont requises pour visiter les lieux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent de frais d'avocat en cas de procès pour forcer le recouvrement des billets; les améliorations devront être assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1893. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jas. Fahey, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.

13mai—13 14 20 27 juin 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Succession de Christopher Grosskoff et sa femme.

No 35,064—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN— W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—Le MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division C, rendu le 21 février 1893, et signé le 28 février 1893 et en vertu d'un ordre de l'honorable juge de la Cour ci-dessus mentionnée, daté le 19 avril 1893, homologuant les délibérations d'un conseil de famille tenu le 11 avril 1893, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Baronne et Dryades, désigné, sur une esquisse par D. M. Brosnan, voyer de la ville, le 26 mars 1872, par le No 1 et mesurant 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à l'avenue Washington sur une profondeur et une façade de 90 pieds sur la rue Baronne et entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 270 avenue Washington.

2° Un certain lot de terre dans le même district et îlet et contigu à la propriété décrite ci-dessus et désigné sur le susdit plan, par le No 2 et mesure 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade avenue Washington, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 272 et 272 1/2 avenue Washington.

3° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Troisième et Quatrième. Le terrain est désigné par le No 6 sur un plan dudit carré, déposé en l'étude de Félix Grima notaire, portant le No 247; ledit terrain mesure, d'après ledit plan, 27 pieds, 9 pouces et 3 lignes de façade rue Carondelet, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 621 rue Carondelet.

4° Cinq certains terrains situés dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet No 37, A. borné par les rues Washington, Troisième, Zimple et Burdette, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17, mesurant, chacun, 30 pieds de façade rue Washington, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 13 forme le coin des rues Washington et Zimple.

5° Un certain billet à ordre souscrit par John Stork, à son propre ordre et par lui endossé, en date du 18 octobre 1888, pour la somme de sept cents dollars $700 00 avec intérêt au taux de huit pour cent par an, à partir du 18 octobre 1888 jusqu'à parfait paiement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an jusqu'à ce qu'ils soient payés; 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour la perception des billets. Les améliorations devront être assurées, et les polices transférées au ou aux détenteurs des billets, et les taxes dues et exigibles en 1893, assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication: 10 pour cent comptant du prix de vente requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 24

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,857—Division "E"—Aitkens Bros vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens dans cette affaire faite par Aitkens Bros. soit acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers.—Qu'une réunion des créanciers de la dite association soit convoquée et tenue suivant la loi pardevant Andrew H. Wilsol, un notaire public de cette ville, commençant le 29 mai 1893, à 11 heures A. M. Que A. H. Fleming, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire. Et jusqu'à nouvel ordre de la Cour que toutes procédures contre les personnes et les biens des dits Aitkens Brothers soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 avril 1893.
[Signé] GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 avril—3f au 29 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,111—Division D—Thomas Mangan vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Mangan soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James J. Woulfe, notaire public, à son Bureau No 135 rue Gravier en cette ville, le JEUDI, 22me jour de juin 1893, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que A. J. Cahill, Esq, avocat, soit choisi pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 18 mai 1893.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
19 mai—3f au 29 juin

IF YOUR BACK ACHES, Or you are all worn out, really good for nothing, it is general debility. Try BROWN'S IRON BITTERS. It will cure you, cleanse your liver, and give a good appetite.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée et Terrain nu dans le Premier District,

Coin des rues Palmyre et White.

Cottages, écuries, et terrains à bâtir.

Succession D. H. Kaack.

No 37,584—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS— Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendue le 5 mai 1893, dans la susdite succession:

1° Le joli cottage en bois No 246 rue Palmyre, à distance de la rue, ayant 3 chambres, citerne, auvent, etc. La propriété est ainsi décrite: Deux certains terrains situés dans le 1er District de cette ville, carré désigné par la lettre B, borné par les rues Broad, White, Palmyre et Gasquet et l'allée Jane, désignés par les Nos 5 et 6, sur un certain plan, dont une copie ou un croquis est annexé à l'acte d'achat du dit Detleb Henri Kaack, d'après lequel les dits terrains mesurent chacun, vingt-cinq pieds 4 pouces 7 lignes de face rue Palmyre, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et 25 pieds 4 pouces de largeur à l'arrière.

2° La jolie maison de résidence simple ayant une grande écurie, coin des rues Palmyre et White. La maison a galerie devant, 3 chambres, citerne, auvents, etc. La propriété est décrite comme suit: Deux certains terrains situés dans les mêmes district et carré que la propriété premièrement décrite, et désignés par les Nos 8 et 9 sur le susdit plan ou croquis, et mesurent conformément, chacun, 25 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et 25 pieds 4 pouces de profondeur dans le fond. Le lot No 9 forme le coin des rues Palmyre et White.

3° Deux autres certains lots de terre dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et désignés par les Nos 10 et 11 sur le plan susdit, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue White sur les profondeurs suivantes, savoir: le lot No 11 mesure 113 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne regardant la rue Gasquet, et 113 pieds 11 pouces 1 ligne sur la ligne de division qui le sépare du lot No 10, lequel lot No 10 a une profondeur du côté opposé regardant la rue Palmyre de 114 pieds.

Ces propriétés sont situées dans un voisinage choisi et qui s'améliore rapidement, à portée des avenues du Canal et de Broad.

Conditions—Un tiers ou plus, au gré de l'acquéreur comptant; le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque et le gage du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt et contenant toutes les clauses de garantie ordinaires. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1893 et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant, pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant M. Voorhies, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 mai—7 10 17 23 31—4 7 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Foncières de Valeur,

Dans les Premier, Troisième et Sixième Districts.

Succession de Léopold Aleix.

No 37,784—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS— Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C daté le 13 avril 1893, et rendu dans la succession ci dessus mentionnée —

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Barthelemy, St-Claude, Jeanne et Remparts, désignés par les Nos 14 et 15 de l'îlet No 354, et mesurent ensemble 60 pieds de face rue St Claude sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un autre certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 557 borné par les rues Liberté, Delachaise, Howard et Amelia, désigné par le No 7 d'après un plan fait par C. de Armas, voyer, en date du 9 août 1885 et mesure conformément au dit plan 25 pieds de face à la rue Liberté sur 120 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot comprend une portion des lots désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 sur un plan fait par A. T. Zeliano architecte, le 17 juin 1884.

3° Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Bourgogne, Remparts et Mazant désignés par les Nos 19, 20, 21 et 22 dans l'îlet No 292, et mesurant chacun 30 pieds face à la rue Barthélemy sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Un autre certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Broad, Dorgenois et Gasquet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Palmyre, sur 159 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, étant le cinquième lot, à partir du coin des rues Palmyre et Dorgenois.

5° Un autre certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 14 de l'îlet No 33 de la carte de la ville, borné par l'avenue Louisiana, les rues St-Denis, St-André et Toledano, mesurant 32 pieds de face à la rue St-André sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

6° Quatre autres certains lots de terre, situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Patrick, St-David, Delachaise et Foucher, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 12, de l'îlet No 513. Les lots Nos 5, 6 et 7 se touchent et mesurent chaque 27 pieds de face à la rue Foucher, et s'étendent en profondeur à travers le dit îlet à la rue Delachaise sur laquelle ils ont une façade de 27 pieds 1 pouce sur les profondeurs suivantes: 158 pieds 4 pouces sur la ligne de côté du lot No 5 la plus rapprochée de la rue St-Patrick; 156 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne de division entre les lots Nos 5 et 6, 154 pieds 4 pouces sur la ligne de division entre les lots Nos 6 et 7; et 151 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue St David, divisant à l'arrière des lots de 8 à 12.

Le lot No 12 forme le coin des rues St-David et Delachaise et mesure 23 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue St-David, 31 pieds 10 pouces 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur à la ligne de côté du lot No 11 de 108 pieds, et 108 pieds 4 pouces de profondeur et de face à la rue Delachaise.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit devant être garanti par les clauses usuelles de sécurité et liens, devront porter 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant W. Morgan Garley, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

19 [illegible] 19 22 26—3 10 17 24 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur

—DU—

PREMIER DISTRICT.

Coin des rues St-James et Religieuses.

Succession de Mlle Kate Flynn.

No 15,163.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS— Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—Le MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 9 mai 1893, et rendu dans la succession désignée ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, encoignure des rues St-James et Religieuses, comprenant trois cottages, etc., et situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet ou îlet compris par les rues Tchoupitoulas, Religieuses St-James et Céleste, d'après un plan fait par H. Moellhausen, architecte, en date du 3 septembre 1845, et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. B. Marks, ancien notaire public de cette ville, en date du 10 septembre 1845. Le dit lot forme l'encoignure des rues St-James et Religieuses, et mesure 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la dite rue Religieuses, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, et façade à la rue St-James.

Termes et conditions.—La moitié ou plus comptant, la balance à un deux ou trois ans de crédit, en paiements égaux, avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date, garantis par des billets signés par l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, avec hypothèque et privilège de vendeur. Le dit acte de vente contenant la clause des frais d'avocat, à raison de 5 pour cent, en cas de procédures légales contre aucun des dits billets; pour assurance en faveur des dits billets, etc. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant M. Gernon, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POUR PARTAGE.

Agréable résidence cottage,

No 131 rue Palmyre.

Entre les rues Miro et Tonti.

FRANZ H. KLEVOM ET ALS. VS. MME MARY KLEVOM ET ALS.

No 38,799—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS— Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune —MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un jugement par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 3 mai 1893 et signé le 9 mai 1893, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

La jolie résidence-cottage simple en bois, No 131 rue Palmyre, retirée de la rue, avec jardin devant et sur le côté, et contenant 4 chambres, citerne, etc., décrite comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Banks, Miro et Tonti, désigné par le No 6 et mesurant 127 pieds 1 pouce de face à la rue Palmyre sur 165 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur. A proximité des deux lignes de chars à voies doubles des avenues Canal et Tulane et dans un voisinage tranquille.

Conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il y a, à un et deux ans de crédit, pour billets portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, No 49 rue Camp, aux frais de l'acquéreur.

17 mai—17 24 31—7 14 21 juin